

Compte Administratif 2023

Budget principal et budgets annexes

En application des dispositions de l'article 12 des statuts, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion du Comptable de l'Etablissement et sur les comptes de l'exercice écoulé.

Le **budget principal de l'exercice 2023** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- n° 22-131 du 14 décembre 2022 (Budget Primitif) ;
- n° 23-10 du 22 mars 2023 (Budget supplémentaire) ;
- n° 23-37 du 28 juin 2023 (Décision Modificative n° 2) ;
- n° 23-83 du 25 octobre 2023 (Décision Modificative n° 3).

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	7 123 428,00 €	4 700,00 €	7 128 128,00 €
Budget Supplémentaire	4 100 707,23 €	1 037 033,88 €	5 137 741,11 €
Décision Modificative n°2	1 248 646,80 €	812 000,00 €	2 060 646,80 €
Décision Modificative n°3	- 224 460,00 €	89 000,00 €	- 135 460,00 €
Total	12 248 322,03 €	1 942 733,88 €	14 191 055,91 €

Le **budget annexe « Exploitation des ouvrages » de l'exercice 2023** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- n° 22-133 du 14 décembre 2022 (Budget Primitif) ;
- n° 23-13 du 22 mars 2023 (Budget supplémentaire) ;
- n° 23-39 du 28 juin 2023 (Décision Modificative n° 2) ;
- n° 23-84 du 25 octobre 2023 (Décision Modificative n° 3) .

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	4 417 788,00 €	1 387 000,00 €	5 804 788,00 €
Budget Supplémentaire	1 519 998,54 €	3 161 071,42 €	4 681 069,96 €
Décision Modificative n°2	59 900,00 €	- 533 360,00 €	- 473 460,00 €
Décision Modificative n°3	- €	- 193 000,00 €	- 193 000,00 €
Total	5 997 686,54 €	3 821 711,42 €	9 819 397,96 €

Le **budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » de l'exercice 2023** a fait l'objet des délibérations suivantes :

- n° 22-134 du 14 décembre 2022 (Budget Primitif) ;
- n° 23-14 du 22 mars 2023 (Budget supplémentaire) ;
- n° 23-41 du 28 juin 2023 (Décision Modificative n° 2) ;
- n° 23-85 du 25 octobre 2023 (Décision Modificative n° 3).

Ces délibérations successives ont fixé les montants nets récapitulés ci-après.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Primitif	836 710,00 €	3 844 210,00 €	4 680 920,00 €
Budget Supplémentaire	199 192,67 €	455 813,91 €	655 006,58 €
Décision Modificative n°2	19 041,00 €	- 115 180,00 €	96 139,00 €
Décision Modificative n°3	143 150,00 €	- 810 465,00 €	667 315,00 €
Total	1 198 093,67 €	3 374 378,91 €	4 572 472,58 €

I Présentation des résultats de l'exercice 2023

Budget principal

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 s'élève en recettes à 10.618.846,53 € et en dépenses à hauteur 9.161.068,66 €.

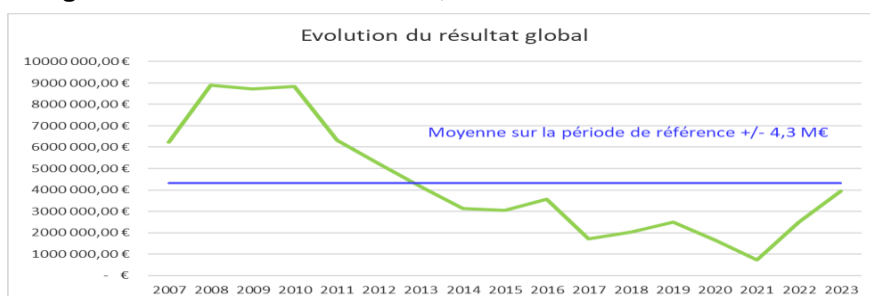
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	6 203 374,28 €	311 015,96 €	6 514 390,24 €
Dépenses d'ordre	1 418 642,01 €	1 228 036,41 €	2 646 678,42 €
Total dépenses de l'exercice	7 622 016,29 €	1 539 052,37 €	9 161 068,66 €
Recettes réelles de l'exercice	7 913 836,55 €	58 331,56 €	7 972 168,11 €
Recettes d'ordre	1 228 036,41 €	1 418 642,01 €	2 646 678,42 €
Total recettes de l'exercice	9 141 872,96 €	1 476 973,57 €	10 618 846,53 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 519 856,67 €	- 62 078,80 €	1 457 777,87 €

Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opération dites « d'ordre ». Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie. Elles comprennent notamment les dotations aux amortissements des immobilisations et celles des subventions d'investissements. Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023, le résultat d'exécution du budget principal de l'Etablissement est de 1.457.777,87 €.

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2023, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2022). En tenant compte de l'excédent de la section de fonctionnement (1.213.080,02 €) et de celui de la section d'investissement (1.275.875,76 €), les résultats de clôture de l'exercice 2023 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	7 622 016,29 €	1 539 052,37 €	9 161 068,66 €
Total recettes de l'exercice	9 141 872,96 €	1 476 973,57 €	10 618 846,53 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 519 856,67 €	- 62 078,80 €	1 457 777,87 €
Résultat reporté 2022	1 213 080,02 €	1 275 875,76 €	2 488 955,78 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2023	2 732 936,69 €	1 213 796,96 €	3 946 733,65 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 2 789 722,47 €</i>	<i>- 198 841,10 €</i>	<i>- 2 988 563,57 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	<i>2 413 757,13 €</i>		<i>2 413 757,13 €</i>

Il est constaté un **résultat global de clôture de 3.946.733,65.**



Budget annexe « Exploitation des ouvrages »

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 s'élève en recettes à 6.215.150,20 € et en dépenses à hauteur 5.644.082,77 €.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	3 861 102,51 €	1 289 331,93 €	5 150 434,44 €
Dépenses d'ordre	477 008,82 €	16 639,51 €	493 648,33 €
Total dépenses de l'exercice	4 338 111,33 €	1 305 971,44 €	5 644 082,77 €
Recettes réelles de l'exercice	4 876 050,12 €	845 451,75 €	5 721 501,87 €
Recettes d'ordre	0,00 €	493 648,33 €	493 648,33 €
Total recettes de l'exercice	4 876 050,12 €	1 339 100,08 €	6 215 150,20 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	537 938,79 €	33 128,64 €	571 067,43 €

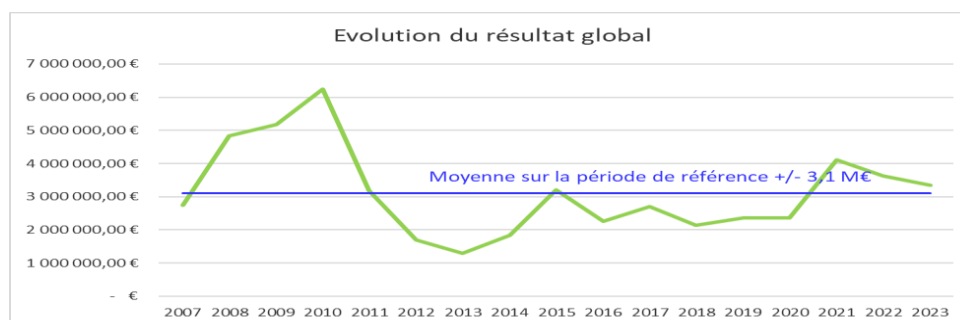
Dans ce tableau, sont distinguées opérations réelles (faisant l'objet d'encaissements ou de décaissements) et opérations dites « d'ordre ». Ces dernières font l'objet d'écritures comptables budgétairement neutres, sans incidence sur la trésorerie de l'Etablissement. Elles sont constituées par les dotations aux amortissements.

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023, **le résultat d'exécution du budget annexe « Exploitation des ouvrages » de l'Etablissement est de 571.067,43 €.**

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2023, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2022). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement (1.519.998,54 €) et de celui de la section d'investissement (1.255.312,56 €), les résultats de clôture de l'exercice 2023 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	4 338 111,33 €	1 305 971,44 €	5 644 082,77 €
Total recettes de l'exercice	4 876 050,12 €	1 339 100,08 €	6 215 150,20 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	537 938,79 €	33 128,64 €	571 067,43 €
Résultat reporté 2022	1 519 998,54 €	1 255 312,56 €	2 775 311,10 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2023	2 057 937,33 €	1 288 441,20 €	3 346 378,53 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	- 117 744,19 €	- 1 905 230,95 €	- 2 022 975,14 €
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat après restes à réaliser	1 940 193,14 €	- 616 789,75 €	1 323 403,39 €

Il est constaté un **résultat global de clôture de 3.346.378,53 €**. **Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat s'élève à 1.323.403,39 €**. Ce montant est insuffisant lorsqu'il est rapproché des besoins déjà identifiés lors du vote du budget primitif et nécessitera donc une optimisation des coûts, des moyens et du calendrier ou la mobilisation de recettes supplémentaire.



Budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations »

Le Compte Administratif de l'exercice 2023 s'élève en recettes à 2.483.453,81 € et en dépenses à hauteur 2.333.694,42 €.

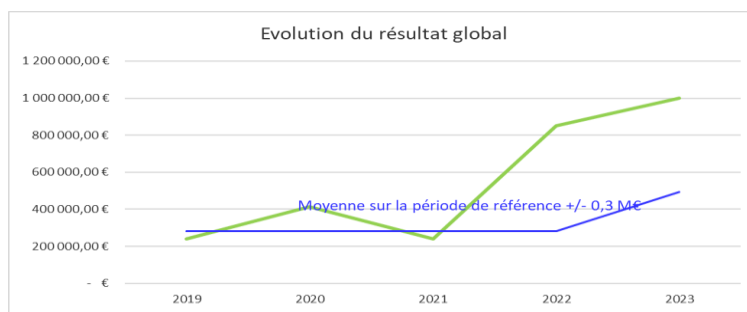
	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	612 050,60 €	1 721 643,82 €	2 333 694,42 €
Dépenses d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total dépenses de l'exercice	612 050,60 €	1 721 643,82 €	2 333 694,42 €
Recettes réelles de l'exercice	1 064 960,21 €	1 418 493,60 €	2 483 453,81 €
Recettes d'ordre	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total recettes de l'exercice	1 064 960,21 €	1 418 493,60 €	2 483 453,81 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	452 909,61 €	- 303 150,22 €	149 759,39 €

Compte tenu des opérations réalisées au cours de l'exercice 2023, **le résultat d'exécution de ce budget annexe est de 149.759,39 €.**

Afin de déterminer le résultat de clôture de l'exercice 2023, il convient d'intégrer le résultat reporté (constaté pour l'exercice 2022). En tenant compte de l'excédent reporté de la section de fonctionnement (519.334,10 €) et de celui de la section d'investissement (332.700,67 €), les résultats de clôture de l'exercice 2023 suivants apparaissent :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Total dépenses de l'exercice	612 050,60 €	1 721 643,82 €	2 333 694,42 €
Total recettes de l'exercice	1 064 960,21 €	1 418 493,60 €	2 483 453,81 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	452 909,61 €	- 303 150,22 €	149 759,39 €
Résultat reporté 2022	519 334,10 €	332 700,67 €	852 034,77 €
Résultat global de clôture de l'exercice 2023	972 243,71 €	29 550,45 €	1 001 794,16 €
<i>Restes à réaliser - Dépenses</i>	<i>- 43 305,35 €</i>	<i>- 688 897,80 €</i>	<i>- 732 203,15 €</i>
<i>Restes à réaliser - Recettes</i>	<i>0,00 €</i>	<i>20 212,20 €</i>	<i>20 212,20 €</i>

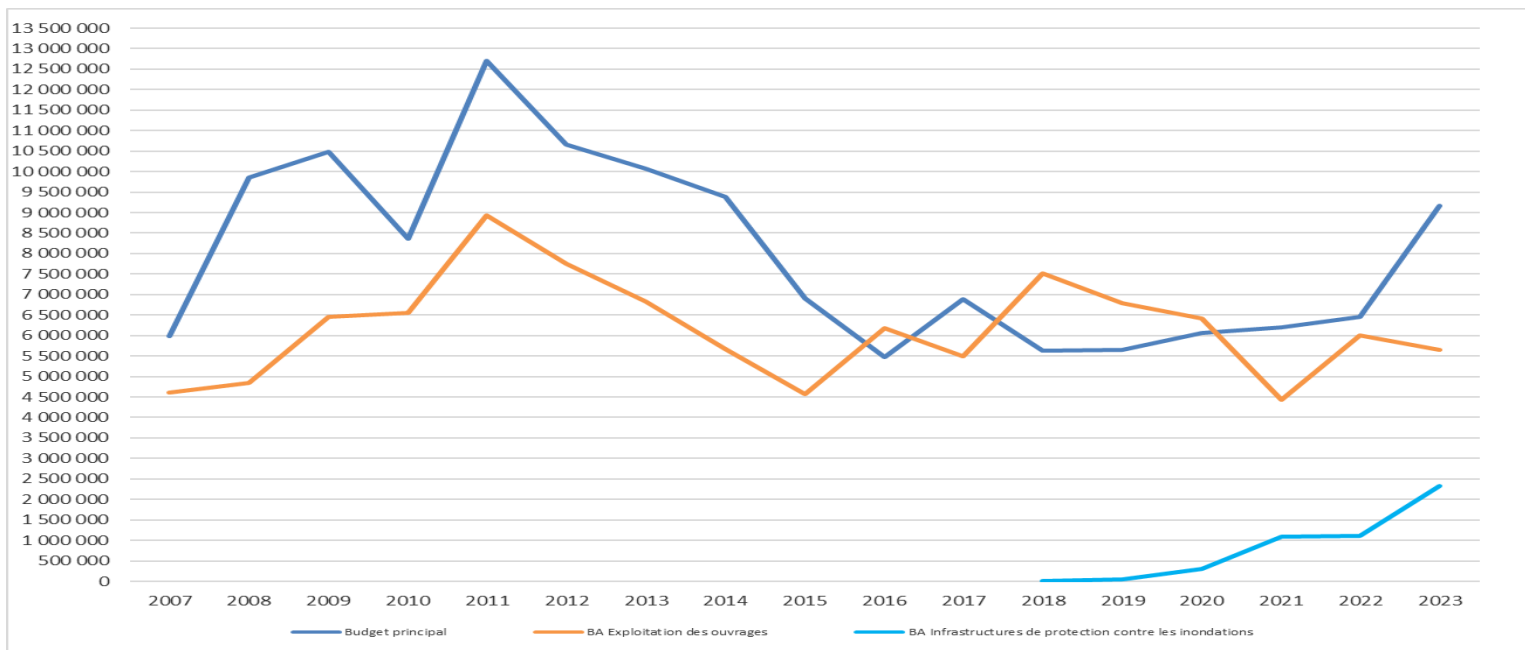
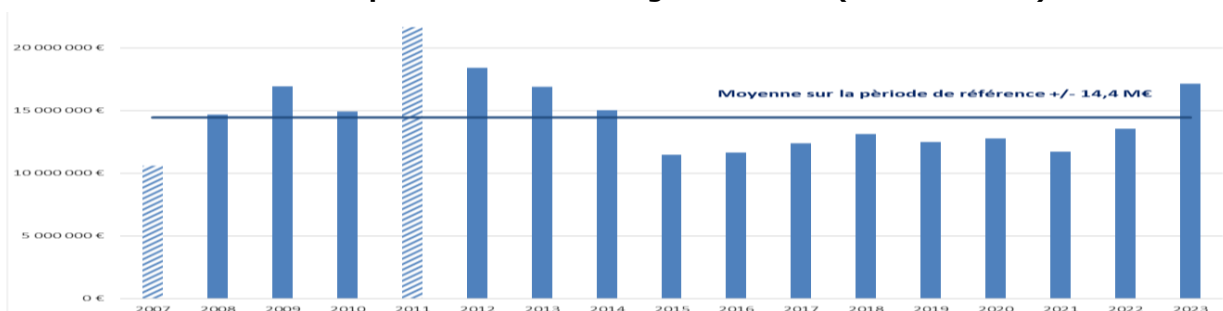
Il est constaté un **résultat global de clôture de 1.001.794,16 €**. **Après prise en compte des restes à réaliser, ce résultat s'élève à 289.803,21 €**. Il est à rattacher au mode de gestion de ce budget, impliquant un décalage temporel entre le versement des avances en début d'année et la réalisation subséquente des dépenses, qui plus est sur un pas de temps pluriannuel dans certains cas et l'attente du solde des cofinancements afin de procéder aux remboursements des trop-perçus.



Comptes administratifs consolidés budget principal et budgets annexes

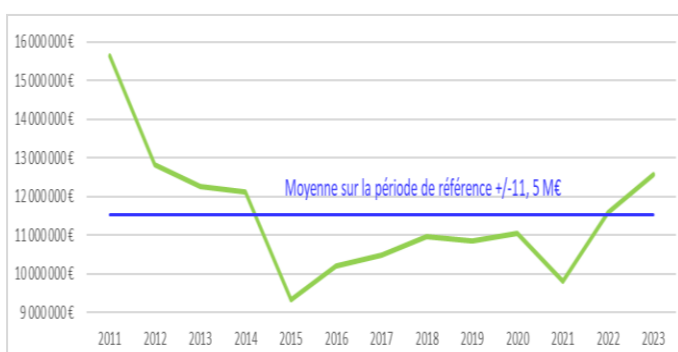
Le tableau à la page suivante présente les comptes administratifs consolidés (regroupant le budget principal et les deux budgets annexes) pour l'exercice 2023.

Evolution pluriannuelle du budget consolidé (mandatement)

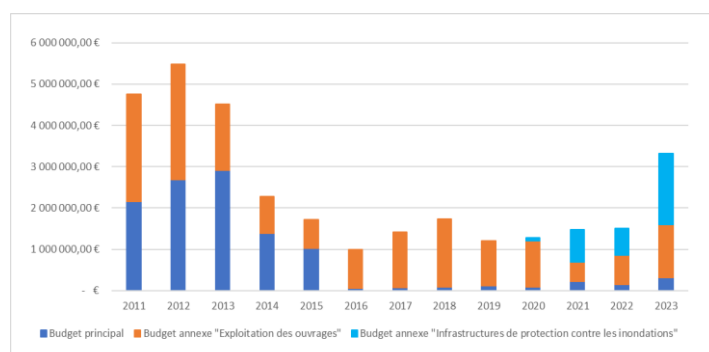


Evolution comparée des budgets principal et annexes (mandatement)

Evolution des dépenses de fonctionnement 2011-2023



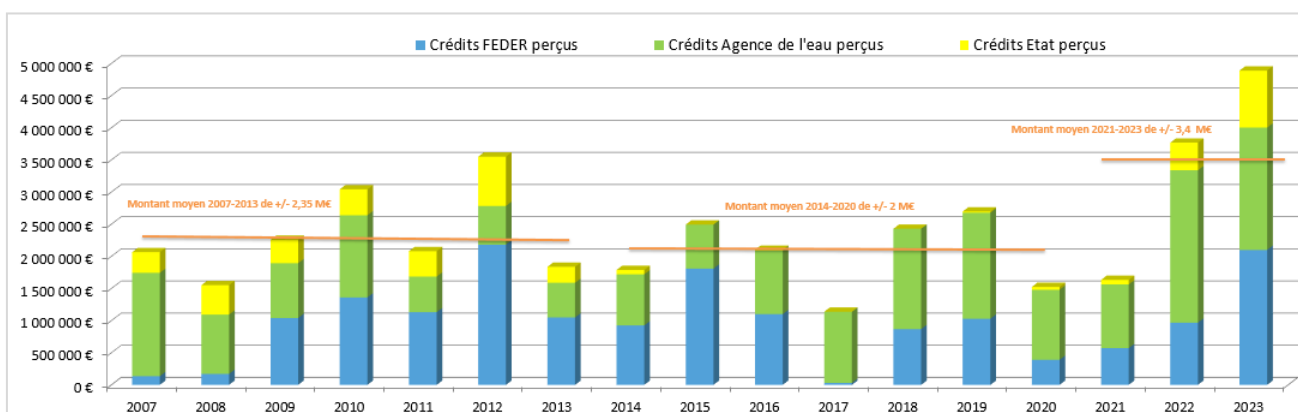
Evolution des dépenses réelles d'investissement 2011-2023



	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses réelles de l'exercice	10 676 527,39 €	3 321 991,71 €	13 998 519,10 €
Dépenses d'ordre	1 895 650,83 €	1 244 675,92 €	3 140 326,75 €
Total dépenses de l'exercice	12 572 178,22 €	4 566 667,63 €	17 138 845,85 €
Recettes réelles de l'exercice	13 854 846,88 €	2 322 276,91 €	16 177 123,79 €
Recettes d'ordre	1 228 036,41 €	1 912 290,34 €	3 140 326,75 €
Total recettes de l'exercice	15 082 883,29 €	4 234 567,25 €	19 317 450,54 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 510 705,07 €	- 332 100,38 €	2 178 604,69 €
Résultat reporté 2022	3 252 412,66 €	2 863 888,99 €	6 116 301,65 €
Résultat global de clôture	5 763 117,73 €	2 531 788,61 €	8 294 906,34 €
Restes à réaliser - Dépenses	- 2 950 772,01 €	- 2 792 969,85 €	- 5 743 741,86 €
Restes à réaliser - Recettes	2 413 757,13 €	20 212,20 €	2 433 969,33 €
Résultat après restes à réaliser	5 226 102,85 €	- 240 969,04 €	4 985 133,81 €

Il est constaté un **résultat global consolidé (budgets principal et annexes) de 8.294.906,34 €**. Après prise en compte des restes à réaliser, il s'élève à **4.985.133,81 €**. Il ne constitue aucunement une « disponibilité » à cette hauteur, mais bien un moyen indispensable pour pouvoir faire face aux besoins d'avances de trésorerie pour des opérations à caractère pluriannuel d'un montant élevé, pour lesquelles le paiement des soldes de subventions intervient de surcroît avec des décalages temporels marqués.

Il est une nouvelle fois souligné l'importance des montants de subventions encaissées, et les risques que font peser les délais de paiement des subventions du FEDER.



II Présentation des principaux postes de dépenses

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
Administration	477 008,82*	0
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	3 148 140,94	2 338 726,05
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 393 425,92	840 888,28
Gestion des crues et des étiages, modernisation	613 577,94	139 708,35
Gestion administrative de la redevance	11 929,15	27 055,85
Total Exploitation des ouvrages	5 644 082,77**	3 346 378,53
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		2 022 975,14

(*) L'intégralité de ce montant correspond à une opération d'ordre relative aux amortissements.,

(**) Il est à noter un montant de 654 589,03 € de dépenses relatives au budget annexe (Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest) imputé au budget principal et neutralisé par une subvention d'équilibre.

Concernant l'excédent apparaissant à hauteur de 3,3 M€, il est précisé qu'un montant de l'ordre de plus de 2 M€ est déjà engagé et fait l'objet de restes à réaliser en 2024. De plus, il est envisagé que le montant restant de l'ordre de 1,3 M€ soit mobilisé dans cadre du budget supplémentaire pour permettre l'inscription des dépenses nécessaires à la bonne gestion des ouvrages.

Evaluation et gestion des risques d'inondations

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
Appui collectivités TRI/SLGRI/PEP/PAPI	329 255,69	- 82 295,45
Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	242 736,40	17 814,80
Gestion d'infrastructures de protection contre les inondations	2 333 694,42	362 659,01
Total Evaluation et gestion des risques d'inondations	2 905 686,51*	298 178,36
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		771 768,55
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		618 242,57

(* Il est à noter un montant de 412 756,40 € de dépenses relatives au budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations » imputé au budget principal et neutralisé par une subvention d'équilibre.

Le résultat apparaissant à hauteur 0,3 M€ – évoluant en 0,1 M€ après prise en compte des restes à réaliser – est à rattacher au décalage temporel entre l'attribution, les avances, la réalisation des interventions et l'encaissement des subventions, notamment celui induit par le mode de cofinancement du dispositif PEP/PAPI et de la gestion des systèmes d'endiguement.

Aménagement et gestion des eaux

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
SAGE Loire amont	136 701,90	218 159,63
SAGE Loire en Rhône-Alpes	37 434,37	6 316,68
Contrat territorial Plaine alluviale de la Loire auvergnobourguignonne	64 715,78	-9 336,60
SAGE Haut-Allier	148 551,31	177 203,27
Contrat territorial Haut-Allier	249 246,28	-40 873,12
SAGE Allier aval*	367 999,82	122 394,16
Contrat territorial Val d'Allier alluvial	44 762,68	92 629,35
SAGE Sioule	280 519,18	- 10 610,76
SAGE Cher amont*	354 353,51	- 70 430,60
Contrat territorial Cher montluçonnais	49 452,70	-31 978,11
SAGE Cher aval	117 095,52	144 027,78
SAGE Yèvre Auron	76 557,10	-44 859,24
Contrat territorial Concert'eau	165 376,88	-85 117,73
SAGE et contrat territorial Val Dhuy Loiret	127 725,47	16 890,25
SAGE Loir	196 907,86	-28 783,25
Contrat territorial Eau Loir aval	47 028,64	-73 147,65
Continuité et restauration des milieux naturels	44 211,20	10 685,46
Moyens mutualisés	4 387,88	397 648,91
Aménagement et gestion des eaux	2 513 028,08	790 818,43
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		1 325 129,10
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		1 773 014,56

(* Intégrant 3 autres actions dans le cadre de procédures SAGE : ZH Allier aval, PTGE Allier aval et HMUC Cher.

Le résultat pour ce volet est de 0,8 M€. Après prise en compte des restes à réaliser, il s'élève à 1,2 M€. Ceci est dû au décalage temporel entre l'attribution, les avances, la réalisation des interventions et l'encaissement des soldes. De plus, les effets de ce décalage sont accentués dans le cas d'études sur plusieurs années avec un coût particulièrement conséquent : le paiement de la subvention intervient à terme alors que la dépense est faite annuellement, conformément aux autorisations d'engagement pluriannuelles.

Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
Pôle recherche/développement/innovation	142 762,01	636,36
Soutiens de projets Patrimoine	34 507,04	82 909,66
Soutien de projets recherche/développement/innovation	7 500,00	123 321,47
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	73 054,00	313 893,03
Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)	257 823,05	520 760,52
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		136 595,90
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		22 500

Le résultat pour ce volet est de 0,5 M€, et pourra être mobilisé afin de permettre l'inscription de crédits nécessaires prioritairement pour des actions au titre de la recherche, du développement et de l'innovation, ainsi que des subventions en faveur du patrimoine le cas échéant.

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
Fonctionnement administratif général (y compris opérations financières)	4 526 175,06	935 266,88
Budget communication	113 121,89	27 727,90
Fonctionnement administratif	4 639 296,25	962 994,78
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		264 966,49
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		0

Le résultat est de l'ordre de 1 M€. Etant précisé qu'il s'agit pour 84 % de crédits d'investissement, et que ces derniers ont vocation à être utilisés uniquement à des fins bien déterminées, se justifiant en termes de consolidation du patrimoine de l'Etablissement et d'amélioration de ses moyens d'actions.

Patrimoine foncier de l'Etablissement

	CA 2023 en dépenses	Résultat global à fin 2023
Site du Veurdre	98 807,55	652 861,18
Site de Serre de la Fare	12 710,51	43 472,85
Site de Chambonchard	65,00	951 566,93
Basse Loire	0	87 591,33
Patrimoine foncier de l'établissement	111 583,06	1 735 492,29
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en dépenses</i>		1 219 369,54
<i>Pour information, montant des restes à réaliser en recettes</i>		0

L'excédent constaté sur l'exercice 2023, de l'ordre de 1,7 M€, représente principalement les restes à réaliser, constitués principalement par les reliquats : d'une part, de crédits « Chambonchard », « Basse Loire » et « Le Veurdre » à disposition des collectivités membres (+/- 0,8M€) ; d'autre part, de l'indemnité du contentieux Chambonchard (+/- 0,4 M€).

L'application des dispositions précédentes fait l'objet des délibérations suivantes proposées au Comité Syndical :

- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2023 – Budget principal**
- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2023 – Budget annexe « Exploitation des ouvrages »**
- **Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2023 – Budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations »**
- **Affectation des résultats du Budget principal**
- **Affectation des résultats du Budget annexe « Exploitation des ouvrages »**
- **Affectation des résultats du Budget annexe « Infrastructures de protection contre les inondations »**